

*Madame, Monsieur,  
chers administrés,*



*Ce nouveau numéro de l'Essentiel s'est trouvé largement étoffé de par la volonté de mettre l'accent sur davantage de communication à destination de chacun d'entre vous.*

*L'été qui débute dans quelques jours s'annonce studieux à divers titres. Traditionnellement c'est le moment pour reprendre différents travaux le temps que les écoles sont fermées, mais aussi se consacrer à différents chantiers comme l'accessibilité aux bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite.*

*L'équipe administrative est elle très mobilisée tant sur la mise en œuvre des nouvelles obligations réglementaires faites aux communes que dans l'élaboration des projets municipaux.*

*Bien que nous ne disposions pas d'éléments de lecture suffisants sur du long terme, le vote du budget 2017 fait état d'une situation financière saine et qui autorise de nouveau à consentir aux investissements nécessaires.*

*Aux différents échelons du territoire, la loi NOTRE poursuit sa mise en œuvre avec notamment la mise en place d'un schéma régional d'aménagement du territoire ou SRADDET. Plus, localement, nous allons observer le renforcement des compétences intercommunales; ce qui mobilise l'attention de vos élus pour que cela se fasse dans les meilleures conditions.*

*Au mois de mars dernier, les hameaux d'Epreville-en-Roumois et de Bosc-Benard Crescy de par l'application de la loi ALUR sont tombés dans le cadre du Règlement National d'Urbanisme, laissant l'État statuer seul des questions urbanistiques. Nous plaignons la mise en place rapide d'un PLUI afin de reprendre la main sur ces questions de première importance. Des rencontres seront organisées sur le sujet lors du deuxième semestre.*

*Je vous laisse le soin de parcourir votre journal municipal et conclurai en vous souhaitant un bel été.*

*Bertrand PECOY*

## Actualité Municipale

Dix-huit mois après notre fusion, il est l'heure de faire un bilan de notre première année de commune nouvelle et de vous présenter le budget prévisionnel pour cette année 2017.

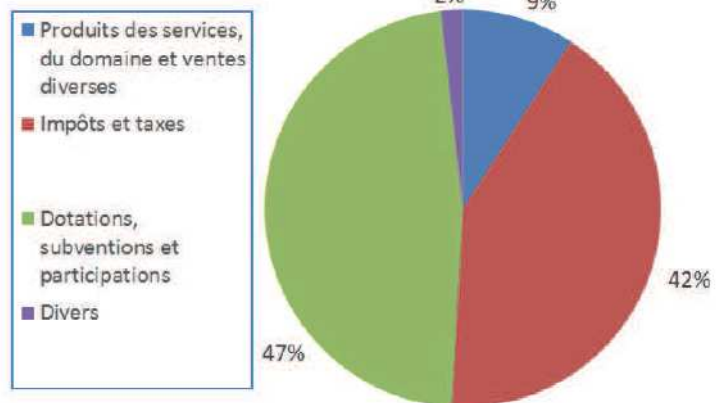
Concernant l'exercice 2016, celui-ci présente un excédent de 301 346,76 €. Lors de la fusion au 01 janvier 2016, l'excédent reporté pour l'ensemble des trois communes s'élevait à 254 981,19 €.

L'optimisation de la gestion communale a donc permis de dégager un résultat supplémentaire sur 2016 de 46 365,57 €. Cet excédent permettra à la municipalité d'investir dans de nouveaux projets communaux pour le bien des administrés.

Les graphiques suivants illustrent la répartition des dépenses et recettes de fonctionnement pour 2017:

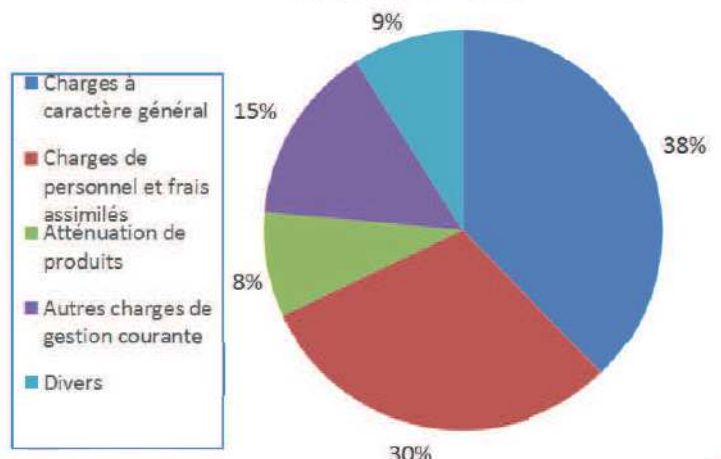
### RECETTES FONCTIONNEMENT

Total: 763 411 €



### DEPENSES FONCTIONNEMENT

Total: 903 411 €



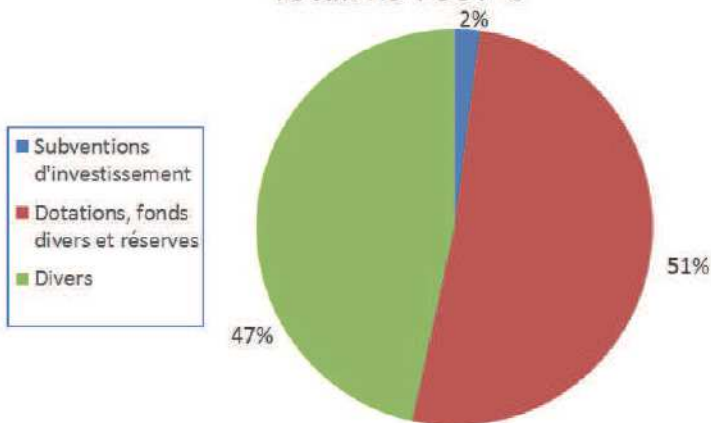


La différence entre les recettes et dépenses de fonctionnement représente une partie de l'excédent 2016 non pris en compte dans les recettes mais qui nous permet d'équilibrer le budget prévisionnel présenté à la trésorerie et approuvé.

Les graphiques suivants illustrent la répartition des dépenses et recettes d'investissement pour 2017:

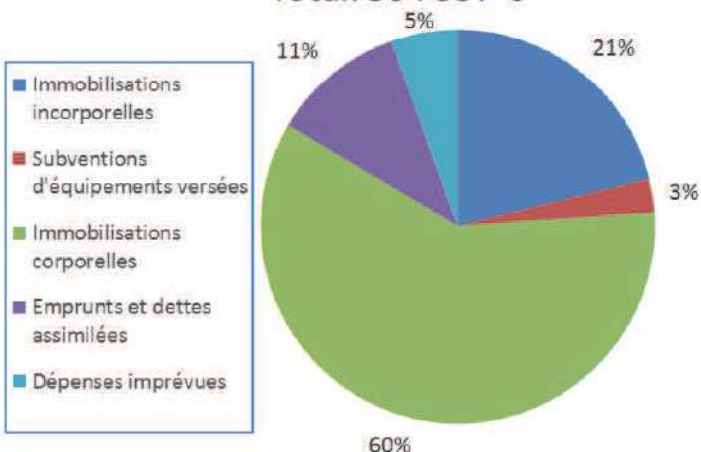
### RECETTES INVESTISSEMENT

Total: 154 557 €



### DEPENSES INVESTISSEMENT

Total: 304 557 €



Pour l'année 2017, la municipalité au titre des investissements a prévu l'acquisition d'un tracteur tondeuse plus performant permettant l'entretien des trois communes ainsi que l'acquisition d'une remorque et d'un véhicule en remplacement de celui d'Epreville-en-Roumois.

De plus il est budgété la construction d'un atelier technique adéquat permettant de rassembler en un seul lieu tant le personnel que les véhicules et divers matériels tout en répondant aux nouvelles normes en vigueur. Un agrandissement de la Maison d'Assistance Maternelle sur le hameau de Bosc-Benard Crescy permettant ainsi d'accueillir 4 jeunes enfants est également prévu.

Le déficit de 150 000 € sera couvert par l'excédent de l'année 2016 via un virement de la section fonctionnement.

Le lissage des taux des taxes d'habitation et foncières afin que les habitants de l'ensemble des trois communes historiques aient le même taux se poursuivra jusqu'en 2029. Pour l'année 2017, les taux sont les suivants :

	Bosc-Bénard-Crescy	Epreville-en-Roumois	Flancourt-Catelon
Taxe d'Habitation	7,66 %	7,96 %	7,03 %
Taxe Foncière Bâti	10,85 %	15,23 %	14,41 %
Taxe Foncière Non-Bâti	18,98 %	38,41 %	36,55 %

La fusion de nos communes historiques et la délocalisation de la mairie à Bosc-Benard Crescy a pu engendrer chez certains un sentiment d'éloignement et un manque d'information. Afin d'y remédier, des **vitrines d'informations municipales** «générales» seront prochainement positionnées dans plusieurs hameaux de la commune : à Catelon, à la Cantellerie, sur la place de Flancourt, sur l'ancienne mairie d'Epreville-en-Roumois et sur la mairie de Bosc-Benard Crescy. Ils n'ont pas vocation à recevoir les actes administratifs car la loi ne l'autorise pas mais plutôt de l'information d'ordre général : réunions publiques, ...



**Des panneaux d'affichage libre** vont être également mis en place sur la place de Flancourt, près de l'ancienne mairie d'Epreville-en-Roumois et près de la mairie de Bosc-Benard Crescy ; quant à celui de Catelon il sera remis en état. Cela permettra entre autres aux associations de faire de la publicité relative à leurs activités.

Parallèlement, depuis la création de Flancourt-Crescy en Roumois, le principe a été acté de maintenir l'organisation régulière de réunions publiques sur différentes thématiques d'actualité et cela pour informer mais aussi avoir des échanges avec les habitants. Aussi, durant l'année 2016 nous avons proposé une réunion publique sur l'urbanisme, une autre sur les écoles, une sur l'évolution des intercommunalités ou encore une sur la fiscalité locale. **Deux réunions publiques auront lieu prochainement** à la salle des fêtes de Bosc-Benard Crescy:

- le lundi 26 juin à 18h00, en présence du délégué régional aux collectivités d'Orange, elle traitera de la téléphonie et des réseaux.
- le mercredi 28 juin à 18h00, en présence de la gendarmerie de Routot sur la prévention des atteintes aux biens, notamment la lutte contre les cambriolages et les escroqueries par internet.

Si vous désirez recevoir le bulletin d'information communal *l'essentiel* ainsi que les comptes rendus de conseil municipal par e-mail, plutôt qu'en version papier, il vous suffit d'envoyer votre demande par email à : [communication@flancourt-crescy-en-roumois.fr](mailto:communication@flancourt-crescy-en-roumois.fr). Votre adresse email restera confidentielle.



Un nouveau visage est au service de votre commune depuis le mois de mars. Mme Alison SURBLE a rejoint l'équipe de nos agents techniques dans le cadre d'un contrat d'avenir sur 3 ans. Volontaire et dynamique, elle a plusieurs expériences dans le domaine de l'entretien des espaces verts notamment au sein de la ville d'Amfreville-Saint-Amand.



La fusion de nos trois communes nous permet d'avoir une plus grande capacité d'investissement et de réaliser des achats que seuls nous n'aurions jamais pu envisager. Préalablement nous ne possédions aucun matériel de tonte de grandes surfaces avec une capacité de ramassage d'herbe. Il était fait appel aux services d'une entreprise extérieure sans pouvoir contrôler le prix de la prestation.



La commune a acquis une tondeuse autoportée, avec reprise d'un des anciens tracteurs, afin d'avoir une meilleure maîtrise de nos coûts de fonctionnement. La pénibilité du travail de nos agents est également réduite puisque des parcelles faites auparavant en marchant derrière la tondeuse sont désormais possibles avec le nouveau matériel avec un gain de temps certain.

La commission voirie continue son travail sur la **dangerosité de nos voies de circulation**. Après l'installation de radars pédagogiques à Catelon et la modification du croisement du Jonquay, une nouvelle réflexion a eu lieu cette fois pour le hameau de la Haierie, sur Bosc-Benard Crescy.

Suite à une étude réalisée gracieusement par Mme VARIN, la décision a été prise d'abaisser la vitesse maximale autorisée à 50 km/h. Pour se faire des panneaux d'identification



du hameau de la Haierie vont être mis en place ainsi que des panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h.

La commission voirie a également travaillé à l'**uniformisation de l'éclairage public** sur les trois communes historiques. Ainsi l'extinction de l'éclairage public se fera à 23h00 et il reprendra à 06h00. Toutefois, les bâtiments publics que sont la mairie, les écoles et les salles des fêtes resteront éclairés la nuit.

Plusieurs **travaux d'entretien de notre patrimoine** ont été effectués en régie par nos agents techniques durant la période hivernale. Ainsi, dans le cadre de la mise aux normes pour l'accessibilité, les toilettes de la salle des fêtes de Bosc-Benard Crescy ont été rénovées. Dans la cuisine de la salle des fêtes de Flancourt des crédences en inox alimentaire ont été installées afin de faciliter l'entretien des lieux.



Des travaux nécessitant une expertise externe ont également eu lieu en ce début d'année. Pour ceux-ci, la volonté de la municipalité était qu'ils soient effectués en faisant appel à des entreprises de la commune suite à une mise en concurrence.

Ainsi, l'entreprise Lejeune de Bosc-Benard Crescy, qui était intervenue pour réparer les gouttières de l'école élémentaire de Flancourt en Novembre 2016, a remplacé la porte du porche de l'église Saint-Ouen d'Epreville-en-Roumois en février, endommagée lors de la tempête de novembre 2016.

L'entreprise Borniambuc d'Epreville-en-Roumois, a quant à elle, procédé à la réfection de la couverture de la sacristie de cette même église au mois d'avril.



Enfin, deux bouches incendie détériorées par des prestataires de fauchage ont été remises en état par Véolia, prestataire du SERPN.

Poursuivant la logique municipale de **redéploiement du patrimoine bâti de la commune dans une perspective de services aux habitants**, l'ancienne école de Bosc-Benard Crescy qui a cessé d'accueillir les élèves à la rentrée 2015, s'est vue attribuer depuis une nouvelle vocation en accueillant une Maison d'Assistance Maternelle. Très vite victime de son succès, une liste d'attente est depuis longtemps mise en place.

Aussi, avec l'accord du président du département, autorité de gestion de la petite enfance, quatre places



supplémentaires vont être attribuées prochainement. L'ancien préau de l'école va être fermé et transformé afin d'augmenter la capacité de l'équipement.

Les travaux nécessaires sont soutenus financièrement par le sénateur M. MAUREY qui a souhaité accompagner cette démarche.

Nous souhaitons vivement que ces travaux se réalisent rapidement, plusieurs familles attendent déjà impatiemment les précieuses places.

C'est en présence des sénateurs MM. MAUREY et PONIATOWSKY, du député M. LONCLE, du délégué régional d'Orange M. MAUCHE, et M. GATINET représentant le département de l'Eure que le 02 juin a eu lieu l'inauguration d'un nœud de raccordement d'abonnés (NRA).



Cette armoire qui renferme une innovation technologique en matière de télécommunication, installée par Orange et implantée juste à côté de la mairie est une bonne nouvelle pour la commune. En effet les travaux réalisés permettent d'améliorer significativement l'accès internet sur Bosc-Benard Crescy et désormais les foyers sont éligibles à l'internet très haut débit.

Preuve que préserver la ruralité ne s'oppose en rien avec le développement de l'innovation!

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités locales n'ont plus le droit d'employer des produits phytosanitaires pour l'entretien de la plupart des espaces publics. L'interdiction sera étendue aux particuliers à partir de 2020.

**La commune souhaite tester des techniques alternatives au désherbage chimique.** Il va s'agir de réaliser :

- un plan d'entretien et de désherbage des espaces communaux en respectant certaines bonnes pratiques;
- des aménagements comme l'enherbement des cimetières pour supprimer les interventions chimiques. Si besoin, le passage réservé aux convois mortuaires et aux engins est constitué de dalles alvéolées en plastique recouvertes de gazon.



Plusieurs autres communes du département et de la Région ont déjà réalisé cette opération avec succès : Sylvain-les-Moulins, Saint-Ouen-D'attez, Pacy-sur-Eure, Damville, Yvetot, etc. Les «jardin-cimetières» sont choses courantes dans de nombreux pays comme l'Irlande, le Japon, l'Allemagne ou les États-Unis...



Ce projet va nous conduire à enherber le cimetière de Catelon en septembre prochain (dans les allées et entre les tombes) avec un mélange de semences adaptées à croissance lente, résistantes à la sécheresse et au piétinement qui réduira considérablement le coût et la charge d'entretien (2 à 3 tontes par an contre 13 à 14 tontes habituellement). Cette solution économique et durable permettra de protéger la santé du public et celle des agents chargés de l'entretien: Tondre plus pour désherber moins!

La commune va bénéficier de co-financement de la communauté de commune Roumois

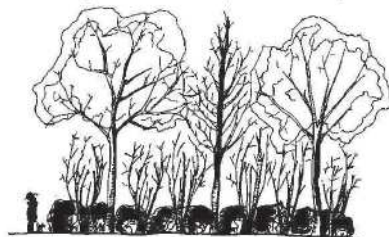


Seine dans le cadre du dispositif national «Territoire à énergie positive».

Deux projets vont démarrer à l'automne prochain :

– La création d'un ou deux jardins pédagogiques situés dans ou à proximité des écoles va permettre aux enfants d'apprendre en s'amusant et de s'émerveiller. Pour les enseignants, un jardin pédagogique est d'abord un lieu d'apprentissage qui offre de multiples activités pédagogiques et ludiques pour imaginer, créer, observer, bricoler, compter, toucher, sentir, goûter et partager.

– La création de deux « haies bocagères » (280 mètres linéaires environ) à vocation paysagère, environnementale et cynégétique sur une bande enherbée à Epreville-en-Roumois permettra aux habitants et aux professionnels (agriculteurs et entreprises) de s'informer sur les haies qui sont particulièrement adaptées aux conditions (sols et micro-climat) locales pour faire leurs choix de plantation. Ce site témoin a également pour objectif de valoriser le patrimoine végétal local et de contribuer à la préservation de la biodiversité et des paysages en zone de plaine.



L'avenir tend vers une **numérisation du domaine éducatif**. Après avoir équipé l'ensemble des membres des équipes pédagogiques d'ordinateur portable suite au don de l'entreprise Nestle Purina Petcare France, une réflexion a été nécessaire sur l'intégration de l'interactivité dans l'approche pédagogique.



En effet un système de tableau blanc interactif (TBI) était installé dans une des classes mais ce dernier n'est aujourd'hui plus en état de fonctionnement. Plutôt qu'un remplacement onéreux de ce matériel n'équipant qu'une seule classe et après discussion avec l'équipe pédagogique, la municipalité a décidé d'investir cet argent autrement et équitablement.

Ainsi à la rentrée prochaine, les trois classes de l'école élémentaire seront équipées d'un nouveau système de tableau interactif mobile, moins restrictif et plus abordable, permettant de transformer toute surface de projection (tableau blanc, mur...) en surface interactive grâce à un vidéoprojecteur.

Les trois classes de l'école primaire seront quant à elles équipées d'un vidéoprojecteur.

Le bassin de rétention d'eau mis en place dans les années 1990, à Bosc-Benard Crescy a fait récemment l'objet d'un transfert de compétence à l'intercommunalité. La compétence ruissellement est en effet depuis quelques années une compétence communautaire et à cet égard la commune n'avait plus à en assurer la responsabilité ni l'entretien.

Parallèlement et afin de prendre en

A partir de la rentrée prochaine, les enfants scolarisés sur Flancourt et Epreville iront les mercredis sur les ALSH de Bourg Achard. Les enfants scolarisés sur Bourgtheroulde resteront sur Bourgtheroulde. Les inscriptions pour la rentrée doivent se faire auprès des responsables.

Les maternels seront accueillis sur la structure «Le colombier» 666 rue coquelin 27310 Bourg Achard. La responsable de cet accueil est Mme GUEDON: 02.32.20.15.49.

Les primaires seront accueillis sur l'espace jeune de Bourg Achard: rue de la libération dont la responsable est Mme MARQUES: 06.37.03.31.90.

Pour les vacances scolaires, les enfants de Flancourt et d'Epreville pourront choisir l'ALSH de leur choix: Bourgtheroulde ou Bourg Achard.

compte l'ensemble des nouvelles réglementations en matière de protection de la ressource en eau le SERPN, syndicat d'eau, conduit une étude élargie sur l'ensemble du bassin versant et le nôtre est tout particulièrement concerné par cette problématique en raison de la présence de nombreuses bêtes dans ce périmètre.

C'est dans ce contexte que la commune a initié déjà deux rencontres afin qu'intercommunalité et syndicat d'eau travaillent de concertation sur ce sujet de première importance.

## Vie Communale

### Dimanche 19 Février - Guinguette

La mairie a organisé à la maison des associations d'Epreville-en-Roumois un après-midi Guinguette.

Une trentaine de danseurs ont pu passer un excellent moment avec l'accordéoniste Sylvie Meheust.



L'Association des Parents d'Élèves (APE) «Les Dragons» a tenu un stand buvette. Thé, café gourmand et boissons fraîches ont été appréciés des danseurs et danseuses.

### Mercredi 01 Mars - Après-midi jeux

La Flancourtoise-Catelonaise a réuni les aînés du hameau de Flancourt Catelon pour un après-midi jeux: belote, dominos, triominos, manille, ... Ils ont ensuite dégusté crêpes et beignets et sont prêts à renouveler ce bon moment à l'automne.

### Samedi 04 Mars – Randonnée

L'APE a organisé une randonnée de printemps, l'occasion d'une balade en famille pour découvrir notre village, à travers les chemins et les bois de Flancourt et Catelon, avec en prime une petite pause chocolat chaud et café!



### Samedi 04 Mars - Loto

Le comité d'animation du hameau de Bosc-Benard Crescy a eu le plaisir d'organiser son loto annuel.

Les participants ont été contents de gagner de magnifiques lots. Certains sont repartis avec des coffrets de bouteilles de



vin, des colis gastronomiques, des entrées dans de grands parcs d'attraction, une télévision, ... et le weekend au Puy du Fou.



### Samedi 11 Mars - Soirée Couscous

Un grand succès pour cette soirée haute en couleurs! Tout y était pour ravir les 90 adultes et la trentaine d'enfants présents : dromadaires, palmiers, sable pour décorer les tables, foulard oriental sur la hanche et bracelets dorés pour les bénévoles des Dragons...



Et l'animation phare de la soirée : un groupe de 7 danseuses de l'association Henna (Moulineaux) venues faire une démonstration de danse orientale !



Le couscous préparé sur place par La Maison des saveurs, traiteur de Grand-Quevilly, a ravi les convives. La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur et sur la piste de danse jusqu'à une heure avancée de la nuit.

### Dimanche 19 mars - Banquet des Seniors

Ce sont 119 invités qui ont partagé pour le plus grand plaisir, le traditionnel repas concocté par la société Harel Traiteur à la



maison des associations d'Epreville-en-Roumois. Chacun a pu s'exercer à pousser la chansonnette grâce au talent de l'animateur imitateur Brad Ou Chka. Le Maire et les maires délégués n'étant pas en reste.



### Samedi 25 et Dimanche 26 Mars - Salon de printemps

Cette année, le point d'orgue du salon de printemps de l'association culturelle E.R.A.C.L.E.S était les œuvres de Mme Patricia MARTINEZ, animatrice invitée d'honneur.



### Dimanche 02 Avril - Foire à la puériculture

La Foire à la puériculture organisée dans la maison des associations d'Epreville-en-Roumois a accueilli une vingtaine d'exposants. Les visiteurs n'ont pas été très nombreux... mais c'était une première pour l'association.



### Dimanche 16 et Lundi 17 Avril - Chasse aux œufs



De nombreux enfants se sont retrouvés pour la chasse aux œufs de Pâques organisée par le comité des fêtes de Flancourt Catelon sur le terrain de foot. Le verre de l'amitié avec parents et grands-parents s'est déroulé ensuite sous le préau de l'école.

L'APE a organisé pour la première fois une chasse aux œufs à Epreville-en-Roumois autour de l'école maternelle. De quoi ravir l'estomac de la trentaine d'enfants présents.



Le lundi 17 avril, la pluie arrêtée, les enfants de Bosc-Benard Crescy sont venus chercher leurs œufs. Les tous petits allaient se balader dans la cour de la MAM à la recherche de balles de couleurs et les plus grands cherchaient les balles de couleurs et de golf autour de la salle des fêtes. A



la fin de la recherche ils ont été récompensés par un lapin en chocolat.



Tous les enfants de la commune ont ainsi bénéficié de cette animation et la municipalité tient à remercier tous les bénévoles qui œuvrent à ce que notre commune nouvelle soit un succès !

### Samedi 06 et Dimanche 07 Mai - Exposition peinture

La 7ème exposition a eu lieu à la salle des fêtes du hameau de Bosc-Benard Crescy organisée par le comité d'animation.



M. Alain MARTIN était l'invité d'honneur de cette exposition accompagné de la sculptrice Mme Valérie MARSILIANI. De nombreux visiteurs ont pu admirer les différentes peintures exposées. Un vernissage a eu lieu le samedi soir.



### Lundi 08 Mai - Commémorations



Les manifestations de commémoration du 8 mai ont eu lieu dans les trois hameaux en présence de l'association des Anciens Combattants et des habitants avant de se retrouver autour d'un verre de l'amitié.

En ces moments difficiles que nous traversons, de nombreuses personnes étaient rassemblées pour fêter une victoire, celle de l'humanité, contre le nazisme et le fascisme, contre la barbarie et l'obscurantisme, contre la folie aveugle et destructrice des hommes.



### Samedi 10 juin – Kermesse des écoles

Il aura fallu des mois de préparation pour les parents d'élèves bénévoles et de répétitions pour les enseignants et leurs classes... Mais le sourire des enfants ce jour-là récompense tous les efforts !

Le spectacle des écoles, mené par les enseignants, a fait salle comble et donné lieu à un tonnerre d'applaudissements, avec des parents naturellement fiers de leurs enfants !



Un barbecue a ensuite été proposé aux familles et les enfants ont pu s'amuser avec les différents stands : grands classiques (tire-peluches, pêche aux canards, chamboule-tout, jeux en bois) mais aussi quelques nouveautés (jeu du pompier, parcours avec une balle, stand tatouages éphémères) et, pour le plus grand plaisir des enfants, une structure gonflable ! Le



soleil étant de la partie, la buvette n'a pas désempilé. Bonne humeur, ambiance festive, la journée fut appréciée par les participants, petits et grands.

L'APE «Les Dragons» remercie les enseignants, les élus de la commune ainsi que tous les bénévoles venus aider à la

préparation, au montage et démontage, à la tenue des stands, à l'animation... et bien entendu l'ensemble des parents et enfants pour leur participation active.

Pour rappel, l'Association des parents d'élèves a pour but d'organiser des activités pour les enfants et les familles du village, et de collecter des fonds pour financer les projets des écoles. Vous pouvez suivre les activités de l'association sur Facebook et leur écrire à [apelesdragons@gmail.com](mailto:apelesdragons@gmail.com). N'hésitez pas à partager vos idées ou à donner un peu de votre temps, tous les bénévoles sont bienvenus !



## Agenda

### Dimanche 25 Juin 07h30

Le comité des fêtes d'Epreville-en-Roumois vous invite à une **journée pêche** au Claireau.

Concours de pêche 13€ ; repas seul 13€ ; concours plus repas 25€.

Inscriptions avant le 19 juin au 06.73.10.54.05 ou 02.32.57.18.67.

\* \* \*

### Lundi 26 Juin 18h00

La *municipalité* organise une **réunion publique au titre de la téléphonie et des réseaux**, en présence de M. LOQUE, délégué régional aux collectivités d'Orange à la salle des fêtes de Bosc-Benard Crescy.

\* \* \*

### Mercredi 28 Juin 18h00

En présence de la *gendarmerie de Routot* se tiendra une **réunion d'information sur la prévention des atteintes aux biens**, notamment lutte contre les cambriolages et escroquerie internet à la salle des fêtes de Bosc-Benard Crescy.

\* \* \*

### Samedi 01 Juillet 20h00

Le comité d'animation de Bosc-Benard Crescy organise une **soirée paëlla** à la salle des fêtes de Bosc-Benard Crescy.

Repas adulte 16€, enfant 10€.

Dans la limite des places disponibles, réservations avant le 15 juin au 06.11.43.86.73 ou 02.32.56.33.25.

\* \* \*

### Dimanche 20 Août

La *Flancourtoise-Catelonnoise* organise une **foire à tout** sur la place de Flancourt et le terrain de foot: 2 € le m2.

Réservations au 06.20.89.70.75.

\* \* \*

### Dimanche 03 Septembre

Le comité d'animation de Bosc-Benard Crescy organise une **sortie vélo**.

\* \* \*

### Dimanche 17 Septembre

Le comité des fêtes d'Epreville-en-Roumois organise une **foire à tout**.

Informations et réservations au 06.73.10.54.05.

\* \* \*

### Dimanche 17 Septembre

Dans le cadre des **jours du patrimoine**, la *municipalité* organise une randonnée sur la journée avec pause déjeuner et jeux sur le temps du midi.

\* \* \*

### Samedi 30 Septembre et Dimanche 01 Octobre

ERACLES organise son **salon d'Automne** à la maison des associations d'Epreville-en-Roumois avec pour invitée d'honneur Mme Eliane SANSUS et le sculpteur M. Dominique BACHELET.

## SUR NOTRE TERRITOIRE

Depuis 20 ans, l'événement **Folklores du Monde** permet au public de notre territoire de découvrir toute une variété de musiques, danses et chants du Monde. Cette année, les spectacles se dérouleront le jeudi 06 juillet 2017 au Centre Gilbert Martin à Grand Bourgtheroulde et le mardi 04 juillet 2017 à la salle des fêtes d'Illeville sur Montfort. La Pologne et l'Espagne sont à l'honneur. Si vous êtes intéressés pour participer à ce projet et accueillir des personnes chez vous pour la période du 03 au 07 juillet 2017, merci de bien vouloir contacter Thomas Laffont au 06.26.84.12.09 ou au 02.32.35.81.59 ou par mail pour toutes questions : t.laffont@roumoiseine.fr.

## Annonces

**Panier Croustillant**  
SARL Malanacor

Epicerie

Pain

Viennoiserie

Pizza

Rôtisserie



**Ouvert le Dimanche  
de 8h30 à 12h30**

401 route Bourg Achard  
27310 Flancourt Crescy en Roumois  
Tel: 02-32-57-94-03 // [www.paniercroustillant.fr](http://www.paniercroustillant.fr)

## INFOS PRATIQUES

-> Mairie Flancourt-Crescy en Roumois:

1 Place Roger Leclerc,  
27310 Flancourt-Crescy en Roumois

Tél: 02.32.20.75.95

Mail: [mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr](mailto:mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr)

Permanences secrétariat:

- Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h00 à 19h00.  
- Samedi de 10h00 à 12h00.

Permanence des élus:

- Samedi de 10h00 à 12h00.

Pour rencontrer le Maire, il est souhaitable de prendre rendez-vous au préalable.